

<http://www.solidaires-meteo.org/Compte-rendu-Solidaires-Meteo-CTSS-Sud-Ouest-du-18-juin-2020.html>



# Compte-rendu

## Solidaires-Météo CTSS

### Sud-Ouest du 18 juin 2020

- Sections locales - Sud-Ouest - CTSS DIRSO -

Date de mise en ligne : mardi 23 juin 2020

---

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

---

# Compte-rendu Solidaires-Météo CTSS Sud-Ouest du 18 juin 2020

Présents :

Solidaires-Météo : Caroline Wattiaux, Denis Rasclé

Expert : Rémy Fruchard (RETEX), Frédéric Cabot (Montagne)

CGT : Pierre Estecondo

Expert : Eric Soulier

CFDT : Nicolas Berthier, Olivier Cabanes

Direction : Isabelle Donet (future ex-DIR/D), Laurent Perron (futur DIR/D) Valérie Milon (DIR/DA), Stéphane Jamoneau (Support/D) (en fin de matinée car stage). Experte : Nathalie Bargerie (RETEX)

Secrétariat : CGT

Ce CTSS ordinaire s'est tenu en visioconférence pour cause de gestion de crise.

Tour de table pour présentation du et au nouveau DIR/D.

## 1. Suivi des actions

- ▶ Suite à la crise sanitaire, la DRH n'a pas encore pu répondre à la demande des syndicats quant aux nombres de jours CET payés.
- ▶ Formation travail à distance : cf point formations
- ▶ DATI pour les CPR : instruction en cours et réflexion globale sur l'équipement en DATI des postes isolés.

## 2. Bilan formations

C'est le CSP formation qui fournit désormais les chiffres par DIR.

Les chiffres pour 2019 baissent par rapport à 2018 : on passe de 3,7j à 3,1j/agent ; de 70 % à 64 % des agents qui ont suivi une formation.

L'absence d'ARP peut expliquer en partie cette baisse car il y a souvent beaucoup de participations. DIRSO/D a demandé le nombre de formation réalisées par les agents DIRSO vers les extérieurs ainsi que les résultats des

évaluations suivies par les agents pour identifier les problèmes (note<3).

A la demande de Solidaires, DIRSO/D indique que les demandes de stage n'ont jamais été refusées aux agents de la part de DIRSO/D mais qu'il peut y avoir des arbitrages côté CSP/FP notamment en cas places limitées.

Solidaires indique qu'il faut être vigilant sur le mode de formation : le présentiel c'est mieux ; le BJ c'est acceptable, surtout qu'il y a eu de gros progrès et que les formateurs se sont bien adaptés ; l'autoformation peut parfois être démotivante.

DIRSO/D indique que l'avantage des formations web c'est qu'elles peuvent se limiter dans la journée (ex que l'a.m) par rapport aux présentiels, la déconnexion est indispensable sinon ce n'est pas tenable. De plus le travail n'est pas le même pour les formateurs entre formation présentielle et web. Un retour des agents est d'ailleurs attendu sur les modules en ligne.

Une présentation succincte de A3P est faite par Valérie Milon. A3P prévoit 4 types de formations : FAD ou FOAD (encadrés, avec experts, forum...), tutorat, formation outils (formateurs locaux), présentiel (catalogue FP). Cela permet de prendre en compte les contraintes des agents telles que les disponibilités, les façons d'assimiler les informations...

La CFDT demande à ce que le CSP/FP anticipe davantage les formations car les tableaux de services sont bien remplis.

### 3. GT Mutualisation de la Production

- Pour cet été, mutualisation Tarbes/Blagnac pour reprendre en grande partie le tableau de bord 31/32/82 (+ bulletin montagne 09 et - atmo-occitanie qui sera fait part Albi). La CGT regrette que l'on ait forcé la main aux tarbais. Concernant le MSB Airbus qui sera produit par le PC, Solidaires regrette de manière générale qu'un bulletin soit rédigé par un poste et qu'un autre poste prenne les appels téléphoniques (en l'occurrence le CRA31 pour ce MSB Airbus) alors que les clients deviennent de plus en plus exigeants. DIRSO/DA souligne et remercie les gros efforts des agents du CRA31 et de Tarbes pour que le travail puisse se faire dans des conditions acceptables.

Les 2 agents de Blagnac qui tourneront sur ce poste sont toujours rattachés hiérarchiquement à Blagnac mais apparaissent comme brigadistes dans le Pégase de Tarbes pour la gestion des tableaux de service et des bilans.

- Concernant la réorganisation aéro et notamment le rattachement des agents à DSM/Aéro, DIRSO/D ne confirme pas les bruits sur un énième report ou même un abandon de ce rattachement. Le calendrier sera défini début juillet. En attendant, les agents concernés restent sur leur fiche de poste actuelle, donc polyvalents pour certains.
- 4 ITM sortis d'école devraient être affectés à la DIRSO en septembre, ce qui selon la direction pourra faciliter l'organisation en cas de nouvelle crise et permettra le travail en équipe avec les CPR et les PAR alors qu'ils travailleront essentiellement sur le poste VH 31/32/82 (jusqu'alors à Blagnac). Seul 1 de ces ITM est sûr d'être affecté au CMIRSO à la fin de cette VH 2020/2021 ou au plus tard au bout d'un an. Qu'en sera-t-il de ses 3 collègues ? Solidaires, rejoint par la CGT, considère que cette situation est « inhumaine » pour ces agents qui ne peuvent se projeter à plus d'un an, et subir à nouveau un déménagement dans un court délai, d'autant plus si c'est pour revenir en région toulousaine.

Le système de webconférence n'étant pas adapté aux suspensions de séances et discussions, DIRSO/D propose aux représentants du personnel de lui fournir dans l'après-midi notre motion

### Motion CTSS SO 18 juin 2020

Les représentants du personnel demandent que les agents sortants d'école affectés temporairement sur des postes de prévisionnistes à la DIRSO :

- ▶ se voient proposer de travailler depuis le centre de Blagnac OU de Mérignac
- ▶ soient accompagnés financièrement à l'issue de cette affectation temporaire pour s'installer sur leur nouveau poste
- ▶ aient une vision claire sur leur avenir après cette affectation provisoire.

Vote : 3 POUR (Solidaires et CGT), 2 ABSTENTIONS de CFDT pour qui le choix d'affectation entre Blagnac et Mérignac ne semble pas opportun et défendent l'armement d'implantations territoriales en DIR.

Cette motion remontera à DSR/D.

## 4. RETEX Vigilance rouge des 10 et 11 mai 2020

La présentation du document a été faite en CHS et nécessitait quelques précisions, notamment en conclusion la mention des PAR dans la répartition des rôles. En effet, les retours des protagonistes mentionnent clairement la manque avéré de la présence des PAR lors de cette vigilance pour assurer la cohérence de la base qui fut alors très réduite, et le travail d'équipe qui aurait facilité la tâche des CPR.

Ce RETEX devrait permettre de revoir notamment le rôle du permanencier et son appui à formaliser ; de définir une organisation en cas de nouvelle crise.

Solidaires fait remarquer qu'il faudra également armer les postes en conséquence pour éviter la surcharge à la fois de travail et émotionnelle sur les agents.

## 5. Points divers

### - Télétravail :

Il existe une liste établie par la DRH indiquant les postes télétravaillables. Actuellement, la règle est de 1jour par semaine (plus sur dérogation). Dans le prochain CTAT, l'élargissement de cette liste sera discuté.

Actuellement la DSI recense les besoins, charge aux DIR de les faire remonter. La procédure en cours est un dépôt de dossier en juin pour une mise en application si accord en septembre. Cette procédure est peut-être à revoir.

Solidaires réaffirme son attachement au recours au télétravail de façon limitée. Cependant il regrette le manque d'information et de calendrier pour les demandeurs. Les demandes des travailleurs hébergés sont bloquées au niveau de la DIR en raison de matériel non adapté. Le problème des sites non équipés en TOIP est en cours d'instruction à la DSI. Ces problèmes techniques ont ainsi généré des frustrations chez bon nombres de collègues qui n'ont pu, pendant la crise, soutenir leurs collègues surchargés à cause des problèmes d'accès.

Actuellement un agent hébergé demandant une journée de télétravail doit avoir l'avis technique de DIRSO/TTI, l'avis médical du médecin de prévention, l'avis de l'assistant de prévention, l'avis de sa direction de rattachement et enfin l'avis final de la DRH... D'où quelques couacs dans la communication concernant ces demandes entre DIR qui héberge et Direction de rattachement.

A noter cependant le bon suivi par DIRSO/Support/D qui a rédigé une PFA pour que la DSI intègre ce problème et gère au plus vite le côté technique.

DIRSO/D rappelle qu'il faut faire les diverses demandes en simultané et ne pas attendre un avis avant de poursuivre, pour éviter les retards.

### ► **Point Montagne**

Informations sur les annonces faites en RMN le mardi 16/06 après-midi.

Il y a eu de nombreux échanges avec les « clients » institutionnels et les signataires de la convention nivo-météo. Un questionnaire a été envoyé à plus de 150 personnes (sur l'ensemble des massifs de France), 50 réponses dont 26 pour les Pyrénées ! Il en ressort une forte demande pour des centres montagne de proximité et un service pour la montagne toute l'année.

Pour les Pyrénées, la proposition de la direction serait :

- un Centre Montagne Pyrénées à Tarbes
- une 2<sup>e</sup> site (Perpignan ou Foix)
- Effectif de 2x4 nivologues et 2 chefs
- A instruire la possibilité d'affecter des MC au CMP pour plus de proximité pour la production montagne et VH et pourquoi pas une polyvalence possible nivo/MC
- Installation dans des locaux de partenaires pour le 2<sup>e</sup> site

Le dossier montagne sera présenté aux représentants du personnel le 06/07/2020.

### ► **Retrait des jours de congés**

La direction dit avoir appliqué les consignes de la DRH. Un recours est possible par voie hiérarchique

### ► **Mise à jour de Pégase**

Finalisé au plus tard fin juin

### ► **Impact de la crise sanitaire sur les horaires des cadres intermédiaires**

La CGT indique que des collègues ont été très sollicités durant la crise et ont dépassé les horaires de travail normalement dus. Il faudrait analyser ces situations là pour une juste compensation de cet investissement.

### ► **Reprise du CRA64**

Reprise nominale du service aéronautique de la DIRSO dès lundi 22/06 réseau de 09TU.

Le bilan des agents de Biarritz sera alors dégelé.

Prochain CTSS le 17/09, repli le 16/09, en présentiel.